

BOOK PRESSE

**JUIN
2016**



— LA MOBILITÉ
EST UN ART —



↘ LPA dévoile les esquisses du nouveau Parc des Halles

Figure emblématique du quartier de la Part-Dieu, le Parc des Halles va subir un véritable lifting dans les prochains mois. Installation d'un toit-terrasse végétalisé ouvert à tous, aménagement du parvis, ouverture d'une brasserie ou encore mise à disposition de scooters électriques en location, c'est une véritable seconde vie que va connaître ce parking, situé entre les Halles de Lyon et l'Auditorium. Il sera l'un des premiers à dévoiler la stratégie des nouveaux parkings serviciels de LPA. Ce 7 juin, Louis Pelaez, Président de LPA, dévoilait les esquisses en présence de l'artiste, de l'architecte et de la paysagiste retenus pour ce projet.

La Part-Dieu change et le Parking des Halles aussi. Construit en 1970 et géré par LPA, ce parking à l'architecture hélicoïdale est une œuvre d'art à lui tout seul.

LPA souhaite orienter sa stratégie vers de nouvelles fonctionnalités implantées au cœur de ses parcs de stationnement car les modes de vie évoluent : nouvelles mobilités, e-commerce, place de la voiture dans la ville... Le Parc des Halles est un des premiers à bénéficier de cette dynamique.

Restaurant en rez-de-chaussée en collaboration avec Cerise & Potiron, installation d'une station de scooters électriques, toit-terrasse ouvert au public avec un coin buvette Fruisy et un espace pique-nique, le lieu a pour vocation d'animer la Part-Dieu. « C'est un projet avec de nouveaux usages et un lien social à créer, précise Louis Pelaez, Président de LPA. L'esprit du projet est de rendre l'espace à ceux qui n'ont pas de voiture et de créer un nouveau lieu touristique. »

Les esquisses du projet ont été présentées ce mardi 7 juin. Le projet, a été confié à l'artiste lyonnais Mengzhi Zheng lauréat du concours lancé pour cette transformation, accompagné de l'architecte William Wilmotte et de la paysagiste Anne-Laure Giroud.

Au-delà du toit-terrasse aménagé, c'est tout le parking qui subira une véritable métamorphose : salle de supervision, aménagement du parvis, location de scooters électriques, espace de stationnement pour vélo et, en sous-sol, un nouveau service de logistique urbaine verra le jour avec la présence d'Oxipio qui s'installe sur Lyon et assurera la livraison de colis via des triporteurs électriques.

Chiffres-clés du Parc des Halles

 **5 M€**
d'investissement

[P] 470
places de parking



1800 m²
de toiture-terrasse

380 m²
dédiés à la logistique
urbaine



Démarrage
début 2017



8 mois
de travaux



Livraison
prévue :

**2^{ème} semestre
2017**



Espace vélos sécurisé :
1^{er} semestre 2016



Scooters électriques
en libre-service
Juin 2016



Ouverture Espace
logistique urbaine
Été 2016

Ouverture Brasserie en RC :
2^{ème} semestre 2016



Louis PELAEZ,
Président de LPA



↘ Pourquoi cette rénovation du Parc des Halles ?

Le Parc des Halles est le 1^{er} parking de LPA. Créé par Jean Zumbrunnen en 1969, il avait besoin d'une réhabilitation d'envergure. Celle-ci concordait parfaitement avec mon souhait d'accentuer dans nos ouvrages les nouveautés au travers de l'art, de l'imprévu et de maintenir la tradition de LPA de développer des parcs de stationnement différents. Le travail global mené sur cet ouvrage va nous permettre de trouver dans un même lieu la signature de LPA : créativité et innovation. Créativité au travers de l'introduction de l'art dans les parcs anciens et d'une mixité d'usage, et innovation au travers des offres de services en termes d'autopartage avec Citiz mais aussi d'une station de scooters électriques en libre-service, d'un espace de logistique urbaine et d'un centre de télégestion ultramoderne.

↘ Quelle dimension souhaitez-vous donner au lieu ?

Je souhaite que nos parcs de stationnement répondent mieux aux besoins actuels de mixité d'usage, de convivialité, de lien social et d'attractivité. J'imagine les parcs de LPA comme des espaces publics créatifs pour détourner nos sens et notre manière de vivre l'espace public. C'est également une façon de faire vivre ce patrimoine architectural de Jean Zumbrunnen en lui rendant hommage. Notre patrimoine est selon moi un organe vivant qui évolue avec le temps. J'aime par exemple l'idée qu'il se passe demain sur ce toit quelque chose de nouveau qui ne se passait pas avant. Le choix a été fait de donner cette surface du toit terrasse à un autre usage que la voiture, de manière à ce que cet aménagement urbain qu'est le parking ne serve pas uniquement aux automobilistes mais aussi aux piétons. La surface disponible sur ce toit est un bien précieux qu'il faut capitaliser et redonner aux habitants.

↘ Quelles seront les nouveautés de ce parking ?

Une œuvre d'art globale va prendre vie sur ce Parc des Halles, mettant en valeur le puits central sur le toit. Il y aura un restaurant au rez-de-chaussée avec terrasse ouverte sur la nouvelle esplanade Garibaldi qui participera à la vie et à l'animation de ce secteur. Le toit-terrasse paysager sera ouvert au public (l'œuvre artistique intègre le mobilier) et permettra non seulement d'admirer le travail de l'artiste, de découvrir des points de vue étonnants sur cette partie de la ville mais aussi de profiter de ce panorama, en buvant un jus de fruits par exemple, en mangeant une glace ou en se restaurant. Nous imaginons ce lieu devenir avec les Halles Paul Bocuse un nouveau lieu touristique à visiter à Lyon, mais aussi pour les Lyonnais un nouveau lieu de rencontres urbaines.

Enfin au-delà de la station d'autopartage Citiz LPA déjà présente, nous ouvrons un nouvel espace sécurisé pour les vélos et une station de scooters électriques en libre-service. Au sous-sol, nous installons notre deuxième espace de logistique urbaine après celui du Parc des Cordeliers pour faire des livraisons du dernier kilomètre de façon propre et vertueuse.

↘ Quel est l'investissement financier pour ce projet ?

La réhabilitation totale du parc des Halles représente un budget de plus de 5 millions d'euros. Ce budget comprend également le changement des ascenseurs, les mises aux normes d'accessibilité, le gros œuvre et l'étanchéité, le changement des éclairages et la reprise des façades.



William WILMOTTE, Architecte en charge du projet

↘ **Comment avez-vous envisagé la réalisation de l'œuvre de l'artiste ?**

Nous avons travaillé étroitement avec Mengzhi Zheng afin de matérialiser son projet artistique et qu'il prenne corps avec justesse au sein du bâtiment existant. Nous partageons le même objectif d'offrir une nouvelle lecture du bâtiment et de mettre en valeur son architecture, notre collaboration fut donc très constructive !

Nous avons également œuvré de concert avec la paysagiste Anne-Laure Giroud afin que notre « trio » soit le plus harmonieux possible. Le jardin offrira ainsi une autre lecture de l'œuvre de Mengzhi Zheng, plus intimiste que sur l'espace « terrasses ».

Le projet de l'artiste parle de « traversées », de mouvement mais aussi de cadrages et de légèreté, le métal était donc le matériau idéal pour en matérialiser la poésie. Nous avons ensuite accompagné l'artiste afin d'articuler subtilement ses créations en métal avec les parements en béton existants du bâtiment, qui sont très expressifs.

↘ **Quels sont les éléments architecturaux forts de cette réalisation ?**

Nous travaillons depuis quatre ans sur l'embellissement du Parc Les Halles, nous avons déjà réaménagé le rez-de-chaussée afin de créer une unité de télégestion pour LPA et de mettre en valeur l'accès au bâtiment. Nous avons aussi créé une verrière dans le hall d'entrée afin de donner à lire l'architecture du parc, que je trouve très intéressante. Le bâtiment se compose en effet d'un noyau central circulaire de distribution entouré d'un vide et de rampes servant pour le stationnement et la circulation.

Nous allons compléter la mise en valeur de ce vide central en créant une nouvelle verrière sur la toiture. Elle permettra à la lumière naturelle et au soleil d'éclairer le cœur du parc mais également l'œuvre de l'artiste qui s'enroulera autour du noyau central. La vision vers la toiture depuis le hall d'entrée devrait être impressionnante !

Le réaménagement de la toiture sera la métamorphose la plus spectaculaire du bâtiment. 1800 m² de toiture-terrasse inaccessible actuellement (située à environ 25m du sol) vont en effet se transformer en un espace de vie unique où les visiteurs pourront profiter d'une œuvre d'art exceptionnelle, du panorama sur le quartier et le paysage plus lointain, mais aussi d'une buvette et d'un jardin !

Je tenais beaucoup à intégrer un jardin dans le projet. La Part-Dieu est un quartier très minéral, il me semblait donc important qu'un espace paysagé dialogue avec l'œuvre artistique sur la toiture du bâtiment. Ce jardin sera avec l'œuvre de Mengzhi Zheng l'un des éléments emblématiques du projet.

↘ **Quelles ont été les contraintes à prendre en compte ?**

La principale contrainte concerne la capacité portante de la toiture existante, car elle est très limitée. Nous allons donc devoir renforcer de façon conséquente la structure en béton de la dalle de couverture du arc.

La seconde contrainte concerne la nécessité de limiter l'effectif sur la toiture à une centaine de personnes en raison des dimensions des escaliers existants. Ce qui nous a amené à prévoir des portiques de contrôle d'accès au niveau des deux accès à la toiture.

Enfin, il a fallu bien sûr tenir compte des conditions climatiques du site et notamment de la force du vent qui peut être très importante sur la toiture.



Mengzhi ZHENG,

Artiste lauréat du concours

➤ Comment investir de son empreinte un lieu déjà existant ?

➤ Quelle démarche artistique avez-vous voulu donner à ce parking ?

Il s'agissait pour moi d'habiter ce lieu dans la continuité du travail artistique que je mène autour des problématiques liées à l'espace de manière générale. Je parle de constructions urbaines dans nos villes, des espaces de vie et d'habitat au quotidien dans le réel comme dans l'imaginaire, de déplacements ou de traversées, mais aussi d'architecture, d'« inarchitecture », d'espace non-fonctionnel, non-habité, des espaces de transitions... Et lorsque LPA et Georges Verney-Carron (Art Entreprise) m'ont invité à concourir sur cette rénovation, cela m'a de suite intéressé.

La simplicité de la forme et du geste apparent de l'architecte Zumbrunnen m'avait interpellé lors de la visite du parking. Deux objets distincts : l'escalier blanc accolé au solide circulaire de couleur marron, et ce dernier. Je sortais de là avec une bonne idée de la manière dont j'allais investir ce lieu. Je gardais néanmoins en tête de donner davantage la place à l'humain dans un environnement parking où l'utilisateur ne fait que passer. « Déconstruire » cet objet architectural pour ensuite recomposer, restituer, (re)construire. Le dessin architectural, je le souligne à l'extérieur comme à l'intérieur. Puis pour accentuer davantage ce vide tournant au centre du bâtiment, un double-ruban d'apparence non-fini, à l'image d'un cyclone maîtrisé sort de la terrasse. En haut donc, mes sculptures - des modules architecturaux - sont déployées à partir du dessin de l'escalier. Ces modules ne sont ni ouverts, ni fermés et s'apparentent à des abris partiels. Ils sont traversant, communiquent entre eux. Posés sur un sol de même couleur que les cadres vides (et le double ruban), ils parcourent l'espace jaune-orangé minimaliste et l'espace vert. Des chemins traversent les deux terres.

Chaque module est unique et fait le résultat d'un jeu d'assemblage de rectangles pleins et vides (respectivement blanc et jaune-orangé, différent du jaune vif LPA). Ces structures à moitié ouvertes cadrent un paysage proche comme lointain. Plus qu'une terrasse, j'ai voulu un espace léger et flottant, ouvert sur la ville. Un point de repère. Un espace de repos. Un endroit unique où le visiteur est invité à parcourir l'oeuvre dans sa totalité, en faire l'expérience d'une traversée bas/haut, verticale/horizontale, proche/lointaine, petite/grande, visuelle/ mentale, mentale/physique... Une expérience transversale et sensorielle. La relation de l'oeuvre d'art dans ce contexte architectural, tout comme celle qui se crée avec les visiteurs et les visiteurs entre eux, donne une nouvelle lecture et identité à ce lieu. Ma proposition artistique in situ joue sur les limites entre art, architecture et design.

Le projet étant pensé et esquissé, j'ai travaillé en collaboration avec l'équipe du cabinet d'architecture William Wilmotte (WWA) et Anne-Laure Giroud (paysagiste) pour développer et préciser le tout.





Anne-Laure GIROUD,

Paysagiste en charge de la végétalisation du projet

- Quel esprit avez-vous souhaitez donner sur le plan végétal à ce toit-terrasse ?
- Quelles ont été les éléments forts à prendre en compte lors de votre création ?

Il m'est apparu fondamental d'assumer complètement le milieu artificiel du toit terrasse. L'essentiel est là. Les contraintes liées à ce contexte particulier m'ont conduite à y répondre de manière très pragmatique : comment gérer le poids et le volume du substrat nourricier des plantes, comment assurer l'apport d'eau indispensable à leur survie et à leur croissance, comment limiter le poids de l'installation végétale, comment éviter sa prise au vent...

Je souhaitais que les moyens mis en œuvre pour cet espace restent simples pour en faciliter l'entretien ultérieur, mais aussi pour que le projet végétal puisse être réversible, appropriable et évolutif dans le temps, comme pourquoi ne pas remplacer certaines plantes ou rajouter quelques tomates cerises ou de la menthe à consommer sur place ? Au contraire des terrasses-jardins classiques, j'ai cherché un dispositif qui puisse rester indépendant de la structure porteuse et s'en émanciper. Le choix du contenant a découlé de tous ces paramètres croisés, l'ordonnement des bacs également.

Je souhaitais aussi amener sur cette terrasse une densité végétale, un foisonnement qui, par contraste, me semblait de nature à valoriser l'œuvre de Mengzhi que je trouve plutôt « aérienne ». Nous avons travaillé ensemble sur les perspectives, les points de vue et les cadrages sur la ville. Ce n'est pas terminé car nous pourrions en cours d'installation, grâce à ce système, ajuster la place des bacs de visu sur le chantier.

Dans le jardin, les bacs souples de différentes hauteurs et dimensions sont comme des sujets sur scène, chacun reste un individu à part entière et revêt son propre costume végétal, mais, in fine, c'est de leur union et du parcours des visiteurs que va pouvoir naître une chorégraphie. Ici, les grandes graminées (les miscanthus), les arbustes (les saules) et les arbres (les savonnières, pistachiers et ormes de Samarie) se conjuguent et superposent leurs ramures et feuillages pour apporter plus de profondeur en périphérie de la terrasse. Ils créent un écrin protecteur et constituent une épaisseur qui compose ce lieu. Associés, ils créent également plus d'intériorité le long des cheminements ou des alcôves qu'ils accompagnent et surplombent. La composition dessine des percées visuelles qui désignent aussi des points de vue sur l'horizon. Les plages basses de stippas et de lavandes composent des espaces beaucoup plus ouverts au centre de la terrasse et conduisent le regard sur l'œuvre centrale de Mengzhi...



↘ VISION LPA GLOBALE

Une nouvelle stratégie

LPA a toujours été une entreprise avant-gardiste dans son secteur, notamment avec l'introduction de l'art dans ses parcs de stationnement. Aujourd'hui, elle impose son esprit d'innovation pour offrir aux habitants de la Métropole de Lyon et aux visiteurs des services toujours plus performants. Pour cela, il faut savoir se projeter et préparer l'avenir. LPA était la première à lancer un service d'autopartage, Citiz LPA, repris aujourd'hui dans de nombreuses villes. Désormais, LPA conçoit pour ses usagers des parcs de stationnement intelligents, parfaitement intégrés dans le paysage urbain et qui seront de véritables espaces serviciels.

LPA s'est tourné aussi vers la logistique urbaine et diversifie ainsi les activités au sein de ses parkings. L'Espace de Logistique Urbaine du Parc des Cordeliers a reçu **le Grand Prix Stratégie de l'Innovation Durable** pour son originalité et son efficacité. LPA souhaite désormais pérenniser cette expérience et la développer dans d'autres parcs comme celui des Halles ou de la Cité Internationale.

Depuis l'arrivée de son Président Louis Pelaez en 2014, une nouvelle dynamique souffle sur Lyon Parc Auto. À l'écoute des nouveaux modes de consommation des lyonnais, la SEM en charge de **32 parcs** de la métropole lyonnaise a souhaité faire la part belle au retour de l'art dans les parcs pour mieux répondre aux besoins actuels de mixité d'usage, de lien social et d'attractivité. **C'est ainsi que plusieurs parcs font l'objet de travaux et de rénovation en 2016-2017 : Parc des Halles, Parc des Cordeliers, Parc Saint-Antoine...**

Avec le projet du Parc des Halles, c'est toute la nouvelle dynamique qui est ainsi illustrée de façon concrète : remettre l'art dans les parcs, ADN de LPA, rendre accessible les parkings à ceux qui n'ont pas de voiture avec des lieux accueillants au cœur de la ville, proposer de nouveaux services (restaurant, espace pique-nique, espaces de logistique urbaine, location de scooters électriques...)

Rappel

des chiffres clés LPA

32 parcs de Stationnement

21 146 places en silo

38 687 places en voirie

13 852 abonnements

102 voitures en autopartage Citiz LPA

1374 abonnés Citiz



CONTACTS PRESSE



04 37 24 02 58

Anne-Sophie MASSON
anne-sophie@plus2sens.com

Laurence NICOLAS
laurence@plus2sens.com